

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☒ Classe virtuelle
- ☐ Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☐ NON ☒

Profil du formateur

Infirmier expert en
environnement conventionnel
et en cotation des actes
professionnels

Tarif

600 €

Version : 10/2025

Taux moyen de satisfaction : 97,7%

Taux de réussite post-test : 97%

LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

Le principe de réalité vous connaissez ? Nous y sommes avec cette formation axée sur des situations auxquelles vous être confrontées concrètement.

Au programme : approche historique, dispositions générales et spécifiques de la NGAP, apprentissage de l'application des cotations en fonction des soins avec plus de 30 exercices de cotation ! Vous vous appropriez alors les caractéristiques des libellés de la NGAP, les règles de cumul d'actes autorisés, la sécurisation de votre exercice et de votre facturation.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Replacer la NGAP dans son contexte historique et conventionnel
- S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre I du titre XVI
- Analyser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre II
- Identifier les soins de pratique avancée contenus dans le chapitre III de la NGAP

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation présentielle et en ligne dite en classe virtuelle est une modalité de formation synchrone mettant en présence des personnes situées en des lieux géographiques différents par une interface web. Un lien vous est envoyé pour vous connecter aisément. Un tuto explicatif est disponible pour faciliter votre participation. Un support technique est assuré par les équipes d'ORION.

Une adaptation de nos contenus a été minutieusement réalisée. L'objectif est de vous proposer une formation interactive, participative et de qualité. Des outils sont mis à disposition (visioconférence, tchat, document en téléchargement direct, partage d'écran, quiz, sous-classes virtuelles) afin d'optimiser les échanges. Aussi, des sous-groupes collaboratifs sont possibles lors des exercices pour dynamiser votre participation.

Des évaluations intermédiaires (quiz) en fin d'objectif facilitent la mémorisation. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis à l'issue.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, une attestation de formation vous est transmise en fin de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrens, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☒ Classe virtuelle
- ☐ Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☐ NON ☒

Profil du formateur

Infirmier expert en
environnement conventionnel
et en cotation des actes
professionnels

Tarif

600 €

Version : 10/2025
Taux moyen de satisfaction : 97,7%
Taux de réussite post-test : 97%

LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 13h

1. REPLACER LA NGAP DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE ET CONVENTIONNEL

- Rappel de l'historique de la profession infirmière
- Historique de la nomenclature
- Environnement conventionnel de l'infirmière

2. S'APPROPRIER LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA NGAP

- Généralités sur les dispositions générales de la NGAP
- Déplacements, majorations de nuit et de dimanche
- Les majorations (MAU, MCI et MIE)

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h - 17h

3. MAITRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE I DU TITRE XVI

- Articles 1 à 13 du chapitre I de la NGAP
- Focus sur les modifications amenées par les avenants 6 et 8
- Exercices de cotation
- Corrigés

Objectifs • 3^{ème} demi-journée : 9h - 13h

3. MAITRISER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE I DU TITRE XVI (suite)

- Corrigés (suite)

4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II

- Explication des différents articles
- Les modifications consécutives à la décision UNCAM de 2014
- L'article 5 ter
- Les modifications apportées par l'avenant 6
- Exercices d'application et leurs corrections

Objectifs • 4^{ème} demi-journée : 14h - 17h

4. ANALYSER LES DIFFÉRENTS ARTICLES DE LA NGAP CONTENUS DANS LE CHAPITRE II (suite)

- Suite des exercices d'application
- Corrections des exercices

5. IDENTIFIER LES SOINS DE PRATIQUE AVANCÉE CONTENUS DANS LE CHAPITRE III DE LA NGAP

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.